

RÉUNION AVEC LES MEMBRES DU BUREAU DE L'APE

– ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021

Compte-Rendu de la réunion Plénière du 30 mars 2021

PARTICIPANTS

Etaient présents :

- Mme Eve LUBIN, Conseillère de Coopération et d'action culturelle,
- M. Yvan SCHMITT, Proviseur,
- M. Vincent ROUBINET, Vice-président de la FFE (via Zoom),
- M. Isadore REAUD, School Manager,
- M. Henri DE REBOUL, Président du Bureau de l'APE,
- Mme Julie MAIRE, Trésorière du Bureau de l'APE,
- Mme Déborah FROISSARD, Secrétaire du Bureau de l'APE,
- Mme Anna CHENEL, membre du Bureau de l'APE,
- Mme Pascale DEVISME, membre du Bureau de l'APE,
- Mme Thanawadi DO, membre du Bureau de l'APE,
- M. Jean MAURY, membre du Bureau de l'APE,
- Mme Nathalie BIEZ, Directrice des classes primaires,
- M. Alain BARTHEZ, Directeur administratif et financier,
- Mme Chuanphit KHAMDEE, suppléante de M. Anh-Tuan DUONG-VAN, représentante du personnel non-enseignant,
- M. Jean-Sébastien RAVON, représentant des enseignants du secondaire.

Etaient excusés :

- Mme Sirikorn MANEERIN, Présidente de la FFE,
- Mme Solène LE DOZE, Vice-Présidente du Bureau de l'APE,
- M. Anh-Tuan DUONG-VAN, représentant des enseignants du primaire.

CHRONOLOGIE DE LA RÉUNION

Heure de début : 15h00

Heure de fin : 17h10

ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION

- 1. Adoption du projet d'ordre du jour et introduction de la réunion**
- 2. Validation du compte-rendu de la réunion du 10 février 2021**
- 3. Déclarations de situations possibles de conflit d'intérêt de la part des participants**
- 4. Nouvel avis émis par le bureau de l'APE sur les augmentations des frais de scolarité (en annexe)**
- 5. Commission Finance :**
 - adoption du Règlement Financier
 - abandons de créances
 - présentation et validation du résultat financier 2020
 - budgets prévisionnels : calendriers
- 6. Commission Ressources Humaines :**

RÉUNION AVEC LES MEMBRES DU BUREAU DE L'APE

– ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021

- rencontres avec les représentants des personnels pour la refonte du Règlement Intérieur du Travail
- composition de la Commission RH en mode Commission Consultative Paritaire
- 7. Commission Cantine** : bilan résumé de l'enquête de satisfaction et discussions avec Epicure et quelques informations sur les projets développement durable
- 8. Fête du LFIB** : coordination des intervenants
- 9. Transport scolaire**
 - bilan de l'enquête de satisfaction et points d'amélioration
- 10. Commission travaux** : informations rapides relatives aux derniers travaux
- 11. Divers** :
 - bal de fin d'année
- 12. Date de la prochaine réunion plénière avec les membres du Bureau de l'APE**

1. ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR

Le Président soumet aux membres la proposition d'inverser le point 4 et le point 5 dans l'ordre du jour, car il serait plus pertinent d'aborder la partie financière avant l'avis émis par le bureau de l'APE sur les augmentations des frais de scolarité. Cette proposition est acceptée par les participants à la réunion.

L'ordre du jour incluant cette modification est adopté.

2. VALIDATION DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 10 FÉVRIER 2021

Le compte-rendu de la réunion du 10 février 2021 est adopté à l'unanimité.

3. DÉCLARATIONS DE SITUATIONS POSSIBLES DE CONFLIT D'INTÉRÊT DE LA PART DES PARTICIPANTS

Aucune déclaration de situation de conflit d'intérêt n'est faite par les membres.

4. COMMISSION FINANCES

Le Directeur Administratif et Financier introduit les aspects financiers qui seront abordés pour débiter cette réunion. Il était initialement prévu une présentation du règlement financier et de la procédure des impayés, mais ceux-ci n'étant pas encore validés, il a été décidé qu'ils seraient présentés aux membres lors d'une réunion ultérieure. Ce point est remplacé par une présentation des résultats 2020, l'exercice 2020 étant clôturé et les résultats nécessitant une validation par cette instance ainsi que par le Conseil d'Administration.

Ces résultats comprennent un ensemble d'événements (recettes, dépenses, investissements, impayés, emprunts, dettes, etc.), comptabilisés dans le logiciel comptable (ACCAP - SAGE), selon les normes comptables thaïlandaises (THAI GAAP). Il y a une comptabilité générale pour la

RÉUNION AVEC LES MEMBRES DU BUREAU DE L'APE – ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021

Fondation et une comptabilité générale pour le LFIB. Il est ensuite réalisé une consolidation des deux entités. Il est enfin fait un reporting de manière manuelle pour convertir toute cette comptabilité locale thaï selon les normes comptables de l'AEFE, et obtenir un résultat conforme aux normes AEFE. Jusqu'à présent les résultats présentés étaient ceux obtenus selon les normes de l'AEFE. Il est précisé que les résultats communiqués aux autorités thaïlandaises sont ceux obtenus selon les normes locales, mais que les documents budgétaires, prospectifs ou réalisés, ont toujours été eux construits selon les normes de l'AEFE. Il n'y a en principe pas de différence entre les deux en termes de contenu, la seule différence étant la manière de présenter ce contenu. Le Directeur Administratif et Financier a donc lors des réunions précédentes présenté un atterrissage budgétaire selon les normes de l'AEFE, qui s'élevait à -3,902,000 THB. A la clôture des comptes le résultat est arrêté à -6,940,850 THB. Cet écart entre l'atterrissage et le réalisé est dû principalement à des revenus différés (toutes les données des factures n'étaient pas encore connues au moment de l'atterrissage), à l'impact de la variation du taux de change sur le prêt ANEFE défavorable cette année, à la severance pay dont la base de calcul utilisée pour l'atterrissage en novembre diffère de la réalité des chiffres de janvier ainsi qu'à des dépenses supplémentaires dont l'estimation avaient été moindre que le réalisé.

Ce résultat de -6,940,850 THB est celui obtenu selon les normes de l'AEFE. En le convertissant aux normes thaïlandaises, il est de -16,782,564 THB. Cet écart important (9,841,714 THB) s'explique par une reprise de provisions pour risques et charges sur les severance pay, c'est-à-dire que les severance pay qui ont été payées aux salariés doivent être passées en charges. Cette écriture comptable n'a jamais été passée et ce sur plusieurs années. La différence entre les deux résultats (thaïlandais et AEFE) s'est fortement creusée à partir de 2017.

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Resultat Thai GAAP audités	10 793 247	14 880 319	-128 173	-9 808 428	2 563 732	-16 782 564
Resultat AEFE	10 793 247	14 881 613	13 196 947	-8 731 215	12 800 951	-6 940 850
Difference	0	-1 294	-13 325 120	-1 077 213	-10 237 219	-9 841 714
Reprise Provision Risque & Charge	0	1 648 792	13 325 120	1 073 736	10 237 219	9 841 714

Ce qui implique qu'il y a une erreur dans les résultats AEFE, qu'il convient de corriger pour 2017, 2018 et 2019. Le résultat de 2020 n'étant pas encore entré dans le logiciel comptable aux normes de l'AEFE, c'est le résultat corrigé qui sera communiqué.

Les recettes du réalisé 2020 :

Les frais de scolarité représentent 81% des recettes en 2020. Les postes de recettes les plus importants sont ensuite les bourses de l'AEFE puis le restaurant scolaire, la donation FFE étant une opération comptable également passée en charge.

RÉUNION AVEC LES MEMBRES DU BUREAU DE L'APE – ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021

DEPARTEMENT	REALISE 2020
FRAIS DE SCOLARITE	288 867 667
BOURSES AEFE	27 806 350
DONATION FFE + SUBV AEFE	22 745 319
RESTAURANT SCOLAIRE	10 979 217
AES	3 899 966
SERVICES	1 495 357
INTERETS	1 432 277
LOCATION PARKING	758 306
ACTIVITES PEDAGOGIQUES	335 160
ASSOCIATION SPORTIVE	309 021
Total général	358 628 640

Les dépenses du réalisé 2020 :

Le plus gros poste de dépenses concerne les frais de personnel (aux alentours de 57% quand y sont rattachés les donations FFE et les discounts qui concernent les charges de personnel), ce qui correspond aux standards de l'AEFE.

M. MAURY s'interroge sur ce qui se rapporte aux dépenses de consulting à 1,940,458 THB. Il lui est répondu que les dépenses de consulting s'apparentent à différentes prestations : les infirmières, les commissaires aux comptes, le cabinet comptable pour les aspects fiscaux, etc.

DEPARTEMENT	REALISE 2020
SALARIES AND STAFF BENEFITS	198 210 894
DEPRECIATION	30 602 357
BOURSES AEFE	27 806 350
DISCOUNT	20 733 691
DONATION FFE	19 500 000
ADMINISTRATION ET LOGISTIQUE	17 946 637
REVERSION AEFE	15 763 949
RESTAURANT SCOLAIRE	10 506 561
LOCATION TERRAIN	10 114 227
ACTIVITES PEDAGOGIQUES	9 373 624
MAINTENANCE	4 464 869
AES	3 964 520
INFORMATIQUE	2 546 931
CONSULTING	1 940 458
ASSOCIATION SPORTIVE	1 054 975
COMMUNICATION	860 018
Total général	375 390 061

Le résultat réalisé 2020 :

Le résultat réalisé en 2020 est donc de -16,761,421 THB, ce qui convertit en euros représente environ 450 000€ de déficit.

RÉUNION AVEC LES MEMBRES DU BUREAU DE L'APE

– ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021

RESULTAT 2020

	BUDGET 2020	REALISE 2020	Prog
TOTAL RECETTES	397 666 593	358 628 640	-9,8%
TOTAL FRAIS	397 068 727	375 390 061	-5,5%
RESULTAT	597 866	(16 761 421)	
INVESTISSEMENTS	20 830 000	10 897 720	

30/03/2021

Les investissements réalisés 2020 :

Le budget des investissements était de 20 millions THB, le réalisé s'élève à 11 millions THB. Ce chiffre comprend les montants investis pour le gymnase, qui sont donc inférieurs à ce qui avait été prévu initialement.

Le Directeur administratif et financier précise que la diminution des recettes est deux fois supérieure à celle des dépenses, ce qui augmente le côté déficit structurel.

Le bilan réalisé 2020 :

> Actif : 230 millions THB correspondant aux bâtiments et aux équipements, et 200 millions THB de trésorerie. Il est noté que le montant des impayés augmente.

> Passif : le prêt de l'ANEFE à remboursement annuel diminue, la severance pay est de 54,311,000 THB comparé à 53,700,000 THB l'année dernière.

La trésorerie :

Depuis 2015, on remarque une tendance décroissante, cependant fin 2020 il y a 5,5 millions d'euros de disponible.

<i>En Milliers</i>	2015	2016	2017	2018	2019	2020
TRESORERIE THB	220 089	235 190	213 483	226 605	203 552	202 426
TRESORERIE EUR	5 621	6 242	5 448	6 121	6 093	5 516

Il est rappelé que la trésorerie disponible est déjà utilisée pour financer le déficit du lycée. Mais cette situation n'est pas tenable et que ce problème doit être résolu.

M. RAVON intervient pour demander si cet argent est placé et quel en est son rendement. M. BARTHEZ répond que l'année dernière plus de 50 millions de THB était placé sur un livret à long terme dont l'échéance était en novembre dernier. Cependant, au moment du renouvellement, les taux proposés étaient beaucoup moins intéressants. Il a donc été décidé que cet argent resterait sur des comptes épargne traditionnels, qui ne sont pas profitables en termes de rendement sur les intérêts mais qui ne comportent aucun risques de pertes. Il est rappelé que faire des investissements sur des rendements plus élevés contient une part de risque.

RÉUNION AVEC LES MEMBRES DU BUREAU DE L'APE

– ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021

Simulations budgétaires sur 2021, 2022 et 2023 :

Ces simulations ont été demandées pour permettre d'évaluer l'impact des décisions prises aujourd'hui (en particulier l'augmentation des frais de scolarité).

En partant de l'hypothèse d'une augmentation des effectifs à la rentrée de septembre 2022 et d'une augmentation de 1% des tarifs des inscriptions, il est évalué un déficit de -7,000,000 THB en 2022 et de -1,060,000 THB en 2023. Beaucoup de paramètres peuvent faire varier ce résultats de plusieurs millions de THB, et ceci à la hausse comme à la baisse. Ces simulations s'appuient cependant sur une approche plutôt conservatrice et prudente.

Le Président intervient pour ajouter que si les effectifs n'augmentent pas, la situation restera dans un déficit structurel et stable de -10 millions THB. Le Directeur Administratif et Financier précise qu'à effectifs constants le déficit en 2022 serait de -9 millions THB.

Le Proviseur partage avec les membres les premiers chiffres des effectifs de la rentrée 2022 : 45 départs annoncés, 44 familles qui ne savent pas encore, moins de 10 familles qui n'ont pas répondu pour le moment et 15 nouvelles inscriptions possibles. Il précise que ces chiffres ne sont pas comparables à ceux de l'an dernier, qui était une année particulière à cause de la situation sanitaire. Mme BIEZ ajoute cependant que ces chiffres sont ceux du mois de mars, et que les effectifs réels sont plutôt connus à la fin du mois d'avril.

Impayés :

Au 28 février 2021, 114 familles sont en situation d'impayés pour un montant de 12,389,335 THB. Ces impayés concernent surtout l'année 2020. Au 29 mars 2021, on passe à 171 familles pour 25,017,080 THB, cela s'explique par la facturation du 15 mars dernier. Un travail de relance est à faire, les impayés qui concernent l'année scolaire en cours sont récupérables.

En conséquence de cette situation, il a été discuté en commission finance de la question des abandons de créances à faire pour 2016, 2017, 2018 et 2019. En effet la législation thaïlandaise prévoit qu'il n'est pas possible de réclamer des dettes plus de 2 ans après l'émission de la facture. Ces abandons de créances ne concernent que les familles en situation d'impayés et qui ont quitté le LFIB, pour un total de 2,643,520 THB.

Le Président intervient pour ajouter qu'auparavant il n'y avait pas de commission finance (seulement le Directeur Administratif et Financier et le Trésorier du Bureau de l'APE précédents) et qu'il n'y avait pas eu de décisions prises pour acter ces pertes.

Le Proviseur précise que ce montant des impayés a été impacté par la situation sanitaire qui a mis en difficulté de nombreuses familles, le LFIB a reçu des consignes de bienveillance envers ces familles, qui ont pu bénéficier d'un soutien financier de l'AEFE, de bourses scolaires, etc.

Le Directeur Administratif et Financier conclut ce point sur les éléments financiers par la présentation de l'agenda des échéances. La validation des résultats 2020, nécessaire et impérative par cette instance pour pouvoir saisir les résultats dans le logiciel AEFE, doit intervenir en avril 2021. Tout comme la validation du budget rectificatif, qui nécessite d'abord la validation des abandons de créances, et la validation du règlement financier, qui permettra d'entériner le changement des dates de facturation pour les frais de scolarité. Il est proposé que les factures pour l'année 2021-2022 soient émises au 1er juillet 2021, 15 novembre 2021 et 15 février 2022. Cette pratique de payer avant la rentrée, à l'instar des autres écoles internationales à Bangkok, permettra d'entamer avant la rentrée le dialogue avec des familles qui ne sont pas à jour de leurs paiements.

RÉUNION AVEC LES MEMBRES DU BUREAU DE L'APE

– ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021

Le Directeur Administratif et Financier a présenté un agenda des prochaines échéances financières. L'assemblée a souhaité plutôt aborder ces sujets en commission finance.

5. NOUVEL AVIS ÉMIS PAR LE BUREAU DE L'APE SUR LES AUGMENTATIONS DES FRAIS DE SCOLARITÉ

Le Président introduit ce nouvel avis émis par le bureau en relevant que la présentation précédente du Directeur Administratif et Financier montre explicitement dans un premier scénario que s'il n'y a pas d'augmentation des effectifs, pas de réduction des dépenses, et pas d'augmentation des frais de scolarité, le déficit restera structurel.

Les parents élus à l'APE s'opposent à travers cet avis écrit au 2ème scénario. Celui-ci s'appuie principalement sur l'augmentation des frais de scolarité pour réduire le déficit. Il provoquera des départs d'élèves et ne fera à terme que creuser un peu plus ce déficit sans être une solution pérenne.

Le troisième scénario, qui est celui que soutiennent les parents élus, est celui de limiter l'augmentation des frais de scolarité (il est rappelé que 65% des familles ne sont pas soutenues par leur entreprise ou par des bourses), mais d'augmenter les effectifs, trouver d'autres recettes (ex : le sponsoring) et de faire des économies.

Cet avis demande de limiter, pour les deux années qui viennent, l'augmentation des frais de scolarité à 3% au total, et invite à jouer sur les autres paramètres pour rétablir la situation.

Le Proviseur précise que c'est un discours qui a toujours été partagé par la direction et redit au cours des commissions finance et des réunions mensuelles avec les membres du Bureau de l'APE. Mme BIEZ ajoute que cela a également été dit en réunion plénière devant tous les personnels. M. RAVON salue d'ailleurs cet effort de transparence et ajoute que cela a été bien compris de la part des personnels, qu'il fallait essayer d'attirer davantage d'élèves tout en étant vigilant sur les postes de dépenses, et que ces efforts devaient être partagés par tout le monde.

Le Proviseur ajoute que derrière cette déclaration, un effort de compréhension est nécessaire de la part de tout le monde, à la fois des parents et des personnels.

M. RAVON intervient pour préciser que ce problème est complexe, relatif au maintien de la qualité du service proposé, et que c'est un sujet qui peut devenir sensible notamment quand on aborde les effectifs dans les classes de maternelle.

Le Président répond que la survie et la continuité du LFIB dans 10 ans est en jeu, et que ces efforts communs bénéficieraient également d'un discours commun.

M. ROUBINET prend la parole pour évoquer un des leviers mentionnés précédemment, à savoir les embauches, et pour demander si des objectifs financiers avaient été fixés à ce niveau-là. Le Proviseur répond que les recrutements se font désormais sur des profils un peu moins expérimentés, avec un équilibre sur des personnes ayant une bonne expérience mais qui sont plutôt en milieu de carrière. Il est compliqué cependant de poser des objectifs chiffrés en termes d'économie sur les embauches, car il n'est pas possible de connaître à l'avance les besoins en recrutement.

Mme MAIRE demande s'il serait possible en revanche d'établir un plan de redressement, qui servirait de support à cet objectif de réduction des dépenses.

RÉUNION AVEC LES MEMBRES DU BUREAU DE L'APE

– ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021

M. ROUBINET évoque ensuite l'idée d'un paiement en deux fois des frais d'inscription : 50% en 1ère année et 50% la deuxième année, afin d'améliorer l'attractivité du LFIB. Mme LUBIN suggère plutôt de tout faire payer à l'inscription, mais de prévoir une possibilité de remboursement partiel pour les gens qui partiraient pour raisons professionnelles, ce qui permettrait d'avoir de la trésorerie. Les membres prennent acte de ces propositions qui seront traitées en commission finance.

6. COMMISSION RESSOURCES HUMAINES

Rencontres avec les représentants des personnels pour la refonte du Règlement Intérieur du Travail

Le Proviseur évoque pour information le travail important entamé sur la refonte du règlement intérieur du travail, dont la version actuelle date de près de 10 ans. Un travail de mise à jour du règlement était nécessaire, celui-ci étant aujourd'hui quasiment caduque suite au changement de système de gouvernance et à de nouvelles réglementations thaïlandaises. Ce travail de refonte a été fait dans la perspective de rationaliser certains avantages proposés aux personnels, en garantissant toutefois de ne revenir sur aucun avantage acquis. La discussion sur ce chantier a été compliquée et mal reçue par les personnels.

M. RAVON prend ensuite la parole pour ajouter que la réunion entre la direction et les représentants du personnel au cours de laquelle ce sujet a été abordé a été constructive, et a abouti à un consensus sur la nécessité de prendre le temps et de faire les choses bien. Le règlement intérieur du travail est un document significatif pour le dialogue social au sein de l'établissement et à ce titre il est important qu'il soit largement accepté. La direction a pris acte des demandes des représentants du personnel et s'est engagée à notifier de façon plus claire ce qui est de l'ordre de la modification réglementaire imposée. C'est l'ampleur des modifications qui a surpris et inquiété un certain nombre des personnels.

Le Proviseur précise qu'il a été convenu d'essayer de finaliser pour la fin des vacances d'avril une version qui fasse apparaître systématiquement ce qui est de l'ordre de la gouvernance et de la législation thaïlandaise, et qui fasse apparaître également en quoi le lycée est mieux-disant. Une réunion plénière de présentation sera organisée quand cette version du règlement du travail sera prête.

Mme MAIRE intervient pour demander si les enseignants sont conscients que modifier un petit avantage peut changer la situation du lycée, et cela dans une perspective d'efforts communs à faire. M. RAVON répond que les documents reçus laissent l'impression d'une modification profonde du règlement, et c'est ce qui a été perçu par les personnels. Il rappelle que le contexte actuel n'est pas serein, avec une situation actuelle budgétairement et sanitaire compliquée. Il est nécessaire de prendre le temps pour expliciter ce qui est de l'ordre de la modification réglementaire imposée au lycée, et pour faire apparaître de manière plus claire les changements.

Composition de la Commission RH en mode Commission Consultative Paritaire :

Le Proviseur explique que la composition de la Commission Consultative et Paritaire a été modifiée, avec la volonté de revenir à une lecture intégrale et stricte du règlement actuel, dans lequel il est stipulé que les membres de la Commission Consultative Paritaire sont 3 représentants

RÉUNION AVEC LES MEMBRES DU BUREAU DE L'APE

– ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021

des employeurs et 3 représentants des personnels. La Commission Consultative Paritaire est donc désormais composée pour les représentants des employeurs du Proviseur et de deux représentants de la Fondation, et de trois représentants du personnel. C'est le lycée qui est l'employeur reconnu juridiquement. Il est cependant admis que les parents élus au Bureau de l'APE puissent assister aux commissions consultatives paritaires, mais sans droit de vote.

Le Président répond que le Bureau de l'APE donne un avis négatif sur cette proposition, peu élégante, de passer de 2 parents votants à aucun et qui fait suite à une déjà large réduction du rôle des parents dans la gouvernance.

M. RAVON précise que cette demande (3 représentants des employeurs et 3 représentants des personnels) provient du personnel qui est attaché au paritarisme, c'est-à-dire à un équilibre entre les voix des personnels et celles des employeurs. Cependant, il n'appartient pas aux personnels de choisir comment se répartissent les trois sièges des représentants des employeurs.

M. REAUD intervient pour rappeler que sur le principe la Fondation ne reconnaît pas les parents en tant qu'employeurs, car l'Association des Parents d'Élèves n'est pas une association enregistrée sous la loi thaïlandaise. Il rappelle que la Fondation a demandé plusieurs fois à ce que l'Association des Parents d'Élèves soit enregistrée pour qu'elle puisse être une entité juridique dans le droit thaïlandais.

Le Président répond que l'enregistrement de l'APE, compliqué à mettre en œuvre, n'aura pas d'impact car elle ne donnera pas davantage un rôle d'employeur à l'APE.

M. RAVON rappelle qu'il y a une commission RH et ensuite il y a une configuration particulière de la Commission RH, la Commission Consultative Paritaire, qui se réunit quand il faut trancher des cas individuels.

7. COMMISSION CANTINE

Mme DEVISME présente les résultats de l'enquête de satisfaction réalisée en février 2021 sur le service du prestataire Epicure. Dans la globalité, les élèves sont satisfaits des repas, et plus satisfaits que l'année dernière. L'intérêt de cette enquête était de connaître les points d'amélioration sur lesquels travailler, qui sont les suivants : le réfectoire est trop bruyant, les plats ne sont pas assez chauds, les élèves ne prennent pas connaissance des assiettes témoins et des menus qui montrent des exemples de repas équilibrés.

Les résultats de l'enquête sont très positifs comparés à ceux de l'enquête réalisée il y a deux ans sur le service de l'ancien prestataire de cantine.

Mme BIEZ précise que les résultats de l'enquête seront envoyés aux parents d'élèves et qu'un travail est engagé avec Epicure pour améliorer les points qui le méritent.

M. REAUD intervient sur la question du contrat en cours avec Epicure qui a été signé pour une première année d'essai. Bien que les résultats soient positifs, il y a des réserves sur la réactivité du management et sur la collaboration avec des projets éducatifs. Le chef actuel est également amené à changer et l'établissement ne veut pas s'engager sur 10 ans avec un chef inconnu. Il est donc proposé de renouveler cette année d'essai avec des contrats de trois ans (trois fois 3 ans).

Des points sont également à améliorer sur le nettoyage de la cantine et sur les kiosques.

Le Président demande si ces contrats en trois ans ne vont pas entraîner un moindre investissement d'Epicure. M. REAUD rappelle qu'Epicure propose un investissement d'1 million de THB par an, principalement pour des travaux dans la cuisine. La direction ne pense pas que la

RÉUNION AVEC LES MEMBRES DU BUREAU DE L'APE

– ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021

cuisine nécessite tant d'investissements et ne souhaite pas que cela se reflète dans les prix pratiqués à la cantine, elle est donc favorable à des investissements plus petits. Il y a cependant tout de même des investissements à faire : A/C, insonorisation, changement du mobilier à la maternelle.

8. FÊTE DU LFIB

Mme FROISSARD évoque l'importance d'une coordination entre les différents acteurs impliqués pour permettre une préparation optimale de la fête du LFIB. Il est important de créer un groupe de travail propre à ce sujet pour faciliter le processus de décision et la coordination. Le Proviseur en est d'accord.

9. TRANSPORT SCOLAIRE

Mme CHENEL présente ensuite les résultats de l'enquête de satisfaction sur le transport scolaire lancée par le bureau de l'APE en février 2021. La majorité des répondants sont des personnes qui utilisent à ce jour le service de transport scolaire mis en place par la société Blue Jade (197 réponses reçues sur 374 familles concernées). Des points sont à améliorer sur la sécurité et l'encadrement pendant les trajets (port de la ceinture de sécurité, problème d'autorité pour les personnels encadrant qui ne parlent ni anglais ni français). Les répondants sont majoritairement satisfaits de la ponctualité du service et des moyens de communication mis en œuvre. Pour les incidents ou problèmes graves qui se passeraient dans les navettes, il est rappelé que Blue Jade se réserve le droit de ne pas accepter un enfant qui ne respecterait pas les règles, et le lycée peut également intervenir sur des problèmes graves. Concernant le remboursement des frais de transport pendant la période de l'EAD, les répondants sont majoritairement satisfaits de la réduction de 40% proposée par Blue Jade. En revanche, les tarifs sont jugés trop élevés. Cette enquête montre que les parents sont globalement satisfaits du service proposé. Une restitution plus détaillée de l'enquête sera faite auprès de tous les parents.

Le Président informe les membres qu'il a été convenu avec le Proviseur qu'il n'y aurait pas d'appel d'offres cette année pour la prestation de transport scolaire, mais qu'un appel d'offres sera lancé l'année prochaine dans l'optique d'améliorer le service et le rapport qualité/prix. Mme LUBIN intervient sur le calendrier de lancement de cet appel d'offres, en précisant qu'il est important de le lancer assez tôt pour qu'il soit réellement ouvert, et que si le prestataire choisi au terme de cet appel d'offres n'était pas Blue Jade, le nouveau prestataire disposerait du temps nécessaire pour une transition et la préparation de la mise en œuvre du service. Cet appel d'offres, initié par le Bureau de l'APE, sera finalisé en septembre.

Il avait été décidé par l'AEFE et par l'Ambassade d'externaliser le service de transport scolaire pour éviter toute prise de risque juridique, certaines écoles cependant ont internalisé ce service. Mme LUBIN répond qu'il est possible de réévaluer pour savoir si l'externalisation est toujours la meilleure solution.

RÉUNION AVEC LES MEMBRES DU BUREAU DE L'APE

– ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021

10. COMMISSION TRAVAUX

M. MAURY présente les avancées de la commission travaux. Concernant le gymnase, celui-ci est utilisé depuis février et les derniers petits travaux de finalisation et de vérification se termineront fin mars. Les commissions CHSCT CHSCS ainsi que la vie scolaire seront informées des points de vigilance (zones à contrôler). Les mesures d'efficacité et de consommation électrique sont en cours jusqu'à fin avril. Les mesures de pollution à l'intérieur du gymnase donnent des résultats très positifs, même en cas de pics de pollution.

Concernant les autres travaux, des réparations imprévues (conduite d'eau) ont engendré des reports d'autres travaux (A/C, Agora).

A propos des mesures contre la pollution et leur communication aux parents, les divers dispositifs et installations mis en place sont satisfaisants. Les réponses aux parents inquiets sont faites au cas par cas par M. REAUD (support Commission Travaux). Néanmoins des demandes de devis sont lancées pour estimer le coût d'installation de purificateurs d'air dans l'ensemble des salles de classe, ce qui permettrait d'avoir un chiffrage à jour, bien qu'il ne soit pas pour l'instant prévu d'investir dans ce sens - d'autant plus qu'un programme de remplacement des appareils d'air conditionnée (incluant des filtres à air) est en cours.

Calendrier prévisionnel des travaux :

	2021				2022			
	T 1	T 2	T 3	T 4	T 1	T 2	T 3	T 4
Audit Électrique : effectué, travaux maintenance effectuée								
Audit Équipements sportifs : effectué, remplacement des mousses protection panneaux à faire		X						
A/C cantine et BCD / bâtiment administratif Devis global		X						
A/C cantine et BCD / bâtiment administratif Travaux				X				
Rénovation Agora / parking à vélo					X			
Rénovation des passages et de l'entrée					X			
Rénovation des vestiaires					X			
Changement Lampes / LED : au cas par cas								
Terrain de sport arrosage/ rénovation à étudier			X					
Consolider maintenance préventive / contrôle des activités		X						

RÉUNION AVEC LES MEMBRES DU BUREAU DE L'APE

– ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021

Le Président demande si des travaux de rénovations ne seraient pas opportuns notamment avant des événements importants type fête du LFIB ou porte ouverte pour faire preuve d'attractivité envers les familles.

M. REAUD précise que les parents ne font pas tous la différence entre les frais de gestion du lycée et les frais d'investissement, et qu'après une augmentation des frais de scolarité, il y a un risque que de gros investissements soient mal perçus.

Mme DEVISME intervient pour rappeler que la fête du LFIB se déroulera autour du terrain de sport qui mériterait donc d'être arrosé pour qu'il soit plus esthétique. M. REAUD répond que cette question de l'arrosage du terrain, utilisé toute la journée sans interruption, pose le problème des temps de travail des personnels et des dispositifs utilisés (heures supplémentaires nécessaires, dispositif d'arrosage autonome très coûteux, etc.).

11. DIVERS

Le Proviseur souhaite aborder le sujet du bal de fin d'année, pour lequel il a été approché avec insistance par les délégués des élèves, qui souhaiteraient organiser une soirée à l'image de ce qui se fait dans les écoles internationales. La position de la direction est qu'elle ne souhaite pas prendre la responsabilité d'un événement tel que celui-ci, qui se déroulerait en dehors de l'établissement et qui serait ouvert à l'ensemble des lycéens. Il y a deux ans, cet événement avait eu lieu dans un hôtel à Bangkok et avait posé des problèmes de responsabilité. La direction a proposé aux élèves de l'organiser au sein de l'établissement ce qu'ils ne souhaitent pas. Bien que le Proviseur comprenne leur position, il ne souhaite pas prendre la responsabilité d'un événement sur lequel il ne peut pas avoir de contrôle.

M. RAVON évoque la situation à Sydney, où le bal de fin d'année est un projet construit au long cours, pour lequel les élèves de Terminale mettent en place des actions tout au long de l'année dans l'objectif de financer la soirée. Tout comme Mme BIEZ, il est d'avis que ce n'est pas une bonne idée d'ouvrir cet événement à tous les lycéens, mais qu'il devrait être réservé aux Terminales.

Mme DO fait part de l'existence d'un lieu qui accepte d'organiser ce type d'événements à Ari (Bangkok), qui se trouve en face d'une caserne militaire, et ce sont les militaires qui assurent la sécurité lors de la soirée.

Mme MAIRE propose d'aider les organisateurs à trouver une salle dans un hôtel si les propositions du proviseur et de Mme DO ne sont pas retenues.

Il est convenu que le Proviseur proposera aux délégués des élèves la mise à disposition du gymnase, et que si cela ne leur convient pas il leur fera part des propositions de Mmes DO et MAIRE.

Le Président informe que Mme LE DOZE a été nommée Vice-Présidente du Bureau de l'APE.

Mme LUBIN intervient ensuite pour signaler aux membres que lors du Conseil d'Administration de la FFE qui s'est tenu le 29 mars, il a été discuté la question du projet immobilier de l'établissement. L'objectif qui en est ressorti est d'avoir un calendrier resserré et transparent, permettant de voir quelles sont les avancées sur ce sujet, avec trois dates clés :

- 2021: avoir une réponse des propriétaires actuels et explorer toutes les options;

RÉUNION AVEC LES MEMBRES DU BUREAU DE L'APE

– ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021

- 2022 : étudier en détail trois options retenues;
- fin 2022 : arrêter le choix et préparer un plan d'investissement et de financement.

Il est prévu qu'un travail sera fait avec M. REAUD pour la composition d'un tableau regroupant les différentes options. Des réunions seront organisées tous les deux mois. Il est proposé à des membres du Bureau de l'APE ou des parents de participer à ce groupe de travail. Les compétences recherchées concernent l'immobilier et la finance, mais il est surtout important d'avoir une ou des personnes intéressées sur le moyen/long terme, pour refléter l'avis des parents. L'objectif est que l'essentiel des décisions concernant cette question soient prises sous la mandature de l'actuel ambassadeur.

12. DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION AVEC LE BUREAU DE L'APE

Il est proposé deux dates pour la prochaine réunion : jeudi 6 mai (heure à définir) ou mercredi 12 mai à 15h. Finalement, le 10 mai à 15h a été retenue.

RÉUNION AVEC LES MEMBRES DU BUREAU DE L'APE

– ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021

ANNEXE 1 : BILAN

FFE & LFIB (Entity Consolidation)

STATEMENT OF FINANCIAL POSITION AS AT 31 DECEMBER 2020 AND 2019

	2020	2019
LIABILITIES AND FUND'S EQUITY		
CURRENT LIABILITIES		
Advance scholarships received from the French Government	-	520,222
Short term loan from AEFÉ	4,990,682	-
Current portion for long term loan	4,502,694	4,052,342
Accrued corporate income tax	230	-
Unearned school fee	71,594,563	84,509,600
Accrued expenses and other payables	5,945,469	9,121,557
Others	1,155,447	1,245,994
Total other current liabilities	78,695,479	94,877,151
TOTAL CURRENT LIABILITIES	88,189,085	99,449,715
NON-CURRENT LIABILITIES		
Long term loan	19,089,295	21,638,977
Employee benefit obligations	54,311,301	53,786,410
TOTAL NON-CURRENT LIABILITIES	73,400,596	75,425,387
TOTAL LIABILITIES	161,589,681	174,875,102
FUND'S EQUITY		
Initial capital fund	200,000	200,000
New school project fund	89,215,876	89,215,876
French government grants	37,181,323	37,181,323
General reserve	1,200,000	1,200,000
Accumulated excess of income over expenses	179,432,170	196,193,589
TOTAL FUND'S EQUITY	307,229,369	323,990,788
TOTAL LIABILITIES AND FUND'S EQUITY	468,819,050	498,865,890

RÉUNION AVEC LES MEMBRES DU BUREAU DE L'APE

– ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021

**FFE & LFIB (Entity Consolidation) STATEMENT OF
FINANCIAL POSITION
AS AT 31 DECEMBER 2020 AND 2019**

	2020	2019
ASSETS		
CURRENT ASSETS		
Cash and cash equivalents	200,784,898	151,120,988
Temporary investments	1,641,244	52,432,766
School fees receivable - net	13,527,742	10,265,203
Government French grant for school fees receivable	10,692,404	-
Other receivable	-	19,000,000
Advances	7,104,794	10,334,698
Other current assets	207,788	1,147,417
Total other current assets	7,312,582	11,482,115
TOTAL CURRENT ASSETS	233,958,870	244,301,072
NON-CURRENT ASSETS		
Building, equipment and assets under construction - net	218,487,462	236,762,977
Intangible assets	1	1
Leasehold land - net	15,734,927	17,164,050
Other assets - deposits	637,790	637,790
TOTAL NON CURRENT ASSETS	234,860,180	254,564,818
TOTAL ASSETS	468,819,050	498,865,890

RÉUNION AVEC LES MEMBRES DU BUREAU DE L'APE

– ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021

ANNEXE 2 : NOUVEL AVIS ÉMIS PAR LE BUREAU DE L'APE SUR LES AUGMENTATIONS DES FRAIS DE SCOLARITÉ

Annexe :

Avis du bureau de l'APE

sur le budget 2021 et les augmentations des frais de scolarité à la rentrée 2021

Le bureau de l'APE prend acte que le budget 2021, au regard des efforts sur les dépenses qui ont pu être à ce jour identifiés, est déficitaire de près de 15 Millions de baht malgré des augmentations des frais de scolarité de 7 à 10% selon les niveaux. Cette très mauvaise situation peut notamment être expliquée par la baisse des effectifs et la structure des coûts.

Elle nécessite des efforts tout particuliers et de mettre en place un plan de redressement.

Le bureau de l'APE donne un avis favorable à ce budget s'il est inclus dans une prévision et des objectifs à 3-4 ans qui permettent :

- de renouer avec un excédent en 2023, sans augmentation supplémentaire totale sur 2 ans des frais de scolarité de plus de 3%,
- de commencer en 2024 à (re)constituer des fonds propres et une réserve pour préparer l'échéance de fin du bail actuel du Lycée qui entraînera dans 10 ans des coûts et investissements très importants de déménagement, pas de porte et/ou achat de terrain,
- et pour ce faire, augmenter le nombre d'élèves au LFIB et par ce biais le total des frais de scolarité, développer d'autres recettes comme le sponsoring et faire des économies significatives, c'est semble-t-il clairement indispensable, sur toutes les lignes de dépenses.